

Arras, le 9 janvier 2018

**Monsieur Olivier MAURY**  
Chef du Service de l'Environnement

D.D.T.M. du Pas-de-Calais  
100 avenue Winston Churchill  
CS 10007  
62022 ARRAS

**Direction des Espaces Publics et Naturels**

TS/GL/CM/GB/EL/02

Affaire suivie par Grimonie BERNARDEAU - ☎ 03.21.21.01.57

V/Réf : \\d62-scrdossiers\SER\02-Communes\Saint Laurent Blangy-62753\superf\Bassin  
Orage Site Vaudry Fontaine CUA\Consultation OBLIGATOIRE CLE.doc  
Affaire suivie par : Sandrine DELAYEN  
Service de l'Environnement-Guichet Unique de la Police de l'Environnement

Monsieur le Chef de Service, *cha Monsieur,*

Par courrier en date du 7 décembre 2017, vous sollicitez l'avis de la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Scarpe amont sur le projet d'aménagement d'un bassin d'orage au site Vaudry Fontaine sur la Commune de Saint-Laurent-Blangy.

Suite à l'examen de ce dossier par le bureau de la CLE le 5 janvier 2018, j'ai le plaisir de vous faire part de l'avis favorable rendu pour ce projet qui permettra d'améliorer la qualité des eaux superficielles en diminuant les déversements vers la Scarpe.

Toutefois, il conviendra de rester vigilant quant à l'impact de la baisse du niveau de la source Richebé sur la faune aquatique le temps des travaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de Service, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président de la  
Commission Locale de l'Eau**



**Thierry SPAS**